



Plateforme
Projets Européens
Bretagne

BRETAGNE 

LE GUIDE

RECHERCHE/MOBILITÉ/FORMATION

Pour développer & financer vos projets
à dimension européenne

Suivez le guide !

Cette brochure vise à présenter à la communauté académique bretonne un panorama complet et synthétique des **opportunités de financement disponibles pour des projets de recherche et/ou de formation à dimension européenne**.

Selon les projets, les financements et les tutelles concernés, la **Plateforme projets européens (2PE) - Bretagne** intervient directement dans l'accompagnement au montage de projets ou oriente les porteurs vers les interlocuteurs pertinents de leur établissement ou organisme de tutelle.

Retrouvez tous les contacts et liens utiles à la fin de ce guide.

Ce guide est également disponible en ligne, vous le retrouverez sur le [site de la 2PE](#).

Contact

Vous êtes **enseignant(-chercheur)** et avez une idée de projet, vous souhaitez des renseignements, vous cherchez un accompagnement... **contactez-nous !**

contact@2pe-bretagne.eu
+33 (0)2 23 23 36 10

2pe-bretagne.eu

Pour bien se repérer

01 FICHE PROJET

TYPES DE PROJET

-  **Individuel**
Projet porté par un enseignant, un chercheur, un innovateur
-  **Collaboratif**
Projet porté par un collectif d'enseignants, de chercheurs, d'innovateurs
-  **Institutionnel**
Projet à forte dimension institutionnelle, porté par un ou plusieurs partenaires

SECTEURS CONCERNÉS

-  Recherche
-  Mobilité
-  Formation

TYPES DE FINANCEMENT

-  **Financement Horizon 2020**
-  **Financement Erasmus +**
-  **Autres financements européens**
-  **Financement national à dimension européenne**

Sommaire

..... Introduction	Programmes et outils de financement de projets à dimension européenne	04
	Horizon 2020 Erasmus + Autres opportunités	
Fiche projet	01 Projets de recherche et de formation en mobilité	      06
	Actions Marie Sklodowska-Curie COST	
	02 Projets de recherche aux frontières de la connaissance	  08
	Bourses ERC	
	03 Projets d'infrastructures	  09
	Le programme Research Infrastructures (INFRA)	
	04 Projets de recherche et d'innovation à forte dimension industrielle et technologique	  10
	Future and Emerging Technologies (FET) Leadership in Enabling and Industrial Technologies (LEIT) Public-Private Partnerships (PPP)	
	05 Projets de recherche et d'innovation sur des défis sociétaux	  12
	Societal Challenges (SC) Science With and For Society (SWAFS) Initiatives Intergouvernementales Autres programmes-cadres européens Fonds Européen de Développement Régional/INTERREG	
	06 Projets de formation	   15
	Key Action 2 - Erasmus + Erasmus Mundus - Joint Master Degree (EM - JMD) Activités Jean Monnet, Action Sport, Fonds structurels européens	
	07 Autres financements européens et internationaux	   17
.....	Pour aller plus loin	18
	Ressources pour s'informer sur les différents programmes et appels à projets	
.....	Les programmes après 2020 ? Des évolutions, pas de révolution !	19
	Recherche et Innovation : Horizon Europe Éducation et Formation tout au long de la vie : futur programme Erasmus Développement territorial et politique de cohésion	

Introduction Le financement de projets à dimension européenne

EUROPE 2020 est la stratégie de l'Union européenne (UE) pour la coordination des politiques économiques des États membres pour la période 2014-2020. Elle vise à développer **une croissance « intelligente, durable et inclusive »** et pour cela, renforcer la position de l'UE dans le monde et son attractivité. La mise en œuvre de cette stratégie passe notamment par différents programmes de financements communautaires et nationaux.

LES PROGRAMMES-CADRES EUROPÉENS DÉDIÉS À LA RECHERCHE ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les programmes-cadres **Horizon 2020** (Recherche & Innovation) et **Erasmus +** (Éducation, Formation, Jeunesse et Sport) partagent comme objectifs de :

- développer l'excellence ;
- renforcer l'interdisciplinarité ;
- soutenir l'innovation et la modernité ;
- développer la mobilité et les actions collaboratives ;
- miser sur l'entrepreneuriat.

LE PROGRAMME HORIZON 2020 (H2020) est organisé en **3 piliers principaux** correspondant aux priorités de l'UE, auxquels s'ajoutent **4 programmes transversaux** : Diffusion de l'excellence et élargissement de la participation (0,8 Md€) ; Science avec et pour la société (0,5 Md€) ; Institut européen d'innovation et de technologie - EIT (2,7 Md€) ; Centre commun de recherche (1,9 M€) et EURATOM (1,6 Md€).

	PILIER 1 Excellence scientifique	PILIER 2 Primauté industrielle	PILIER 3 Défis sociétaux
Objectif	Promouvoir la recherche fondamentale et soutenir la mobilité des chercheurs	Soutenir le leadership et les partenariats public-privé en matière de technologies innovantes	Favoriser les projets interdisciplinaires pour répondre aux 7 grands défis sociétaux
Budget	24,4 Md€	17 Md€	31 Md€
Outils	ERC, MSCA, FET, INFRA	LEIT-KET : TIC, NMBP, Espace	Défis

La gestion des instruments de financement d'H2020 est assurée au niveau communautaire, par la Commission européenne (Direction générale (DG) Recherche et Innovation) et ses agences exécutives (*European Research Council Research Agency* - ERCEA et *Research Executive Agency* - REA notamment). L'attribution des fonds se fait sur la base d'appels à projets compétitifs selon une programmation pluriannuelle.

L'évaluation externalisée est basée sur 3 critères :

- l'excellence scientifique ;
- l'impact ;
- la qualité de la mise en œuvre.

Les modalités de financement sont très favorables aux bénéficiaires académiques (remboursement à 100% des coûts directs éligibles, auxquels s'ajoutent 25% au titre du remboursement des coûts indirects pour la plupart des instruments de financement).

E+ LE PROGRAMME ERASMUS + est organisé autour de **3 actions clés** correspondant aux priorités de l'UE, auxquelles s'ajoutent **2 actions complémentaires** (dotée de 300 000 € chacune) :

- **Jean Monnet** pour promouvoir l'enseignement et la recherche sur l'UE dans le monde ;
- **Sport** pour promouvoir l'intégrité du sport et son rôle de vecteur d'inclusion sociale et d'égalité des chances.

	ACTION CLÉ 1 Mobilité	ACTION CLÉ 2 Coopération	ACTION CLÉ 3 Soutien à la réforme
Objectif	Promouvoir la mobilité	Développer et moderniser les filières	Soutenir l'innovation, moderniser le système d'enseignement supérieur
Budget	8,9 Md€	4,5 Md€	1 Md€
Outils	Mobilités individuelles, Masters communs	Partenariats, Alliances	Soutien à la réforme des politiques publiques

La gestion des instruments de financement correspondants est assurée par l'Agence Exécutive Education, Audiovisuel et Culture (EACEA) de la Commission européenne, à l'exception des partenariats stratégiques et des mobilités individuelles qui sont gérés de façon décentralisée, par les Agences nationales Erasmus +.

D'AUTRES OPPORTUNITÉS DE FINANCEMENT existent pour soutenir les projets de recherche et de formation développés dans l'enseignement supérieur qui intègrent une dimension européenne.

D'AUTRES PROGRAMMES EUROPÉENS (hors DG Recherche et DG Education) peuvent ponctuellement financer des activités de recherche et de formation. Les appels à projets sont généralement gérés **au niveau communautaire** par les DG de la Commission européenne concernées.

LES FONDS EUROPÉENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT (FESI) peuvent permettre de cofinancer des projets de recherche et d'innovation. Il s'agit du FEDER (Développement régional) dont une partie est consacrée à la coopération entre régions européennes via le programme INTERREG, du FSE (Fonds social européen), du FEADER (Développement rural) et du FEAMP (Affaires maritimes et pêche).

L'utilisation de ces fonds est coordonnée **au niveau européen** via le Cadre stratégique Commun et **au niveau national** via un accord de partenariat. La mise en œuvre se fait **au niveau régional** - par les services de la Région Bretagne - via des Programmes opérationnels (PO) et en accord avec les stratégies de spécialisation intelligente (S3).

LES INITIATIVES INTERGOUVERNEMENTALES sont développées par les États membres qui souhaitent coordonner leurs politiques de recherche dans un cadre européen. Les appels à projets sont gérés **au niveau national** par les agences de financement. C'est l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) qui a désormais en charge la plupart des initiatives auxquelles participe la France.

LES INSTRUMENTS NATIONAUX ET RÉGIONAUX À DIMENSION EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE Il existe **au niveau national et régional** de multiples opportunités de financement qui permettent de développer des collaborations internationales et de les faire perdurer.

01 Projets de recherche et de formation en mobilité



H2020

ACTIONS MARIE SKLODOWSKA-CURIE

Les **Actions Marie Skłodowska-Curie (MSCA)** - Pilier 1 - financent la réalisation de projets de formation à la recherche et par la recherche, incluant une part importante de mobilité entre pays et entre secteurs (académique et privé), à l'échelle individuelle ou collective. Ces actions encouragent l'innovation, la coopération intersectorielle (public/privé) et comprennent une composante internationale forte. Elles visent à stimuler l'excellence dans la formation des chercheurs via l'ouverture internationale, intersectorielle et interdisciplinaire essentielles pour leur développement de carrière tout en garantissant de bonnes conditions de travail et un bon équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Ces actions sont ouvertes aux chercheurs à toutes les étapes de leur carrière et à l'ensemble des disciplines scientifiques.



LES BOURSES INDIVIDUELLES DE MOBILITÉ (MSCA-INDIVIDUAL FELLOWSHIPS (IF))

s'adressent aux chercheurs (*i.e.* titulaires d'un diplôme de doctorat ou d'au moins 4 ans d'expérience dans le domaine de la recherche) désireux de développer de nouvelles connaissances et/ou compétences. Elles leur donnent l'opportunité de travailler sur un projet de recherche personnel, librement défini, grâce à une mobilité internationale d'une durée de 12 à 24 mois.

2 types de bourses de mobilité sont proposés :

- **European Fellowships (EF)** : mobilité réalisée dans une institution européenne (UE et pays associés) (12 à 24 mois) ;
- **Global Fellowships (GF)** : mobilité vers un pays tiers (12 à 24 mois), avec une phase obligatoire de 12 mois de retour dans un État membre ou pays associé.

Ces bourses sont financées à hauteur de 75 000 € en moyenne/an, permettant de couvrir l'intégralité du salaire du chercheur (toutes charges comprises) ainsi qu'une prime de mobilité et un forfait pour les activités de recherche et de formation. Ces bourses sont ouvertes à tous, sans condition de nationalité mais selon le critère de mobilité MSCA (avoir passé moins d'un an sur les 3 dernières années dans le pays d'accueil).

L'appel annuel a une échéance de dépôt à la mi-septembre. Les taux de réussite des bourses MSCA-IF sont de l'ordre de 13-15% (selon les modalités et les panels) avec environ 1100 bourses attribuées tous les ans.

LES RESEAUX DE FORMATION DOCTORALE INNOVANTE (MSCA-ITN)

Les **Innovative Training Networks (ITN)** visent l'émergence de nouvelles générations de chercheurs créatifs et entreprenants, dans des domaines de pointe. Les doctorants recrutés dans le cadre de ces projets contribuent à la réalisation d'un projet collaboratif de recherche et d'innovation, se forment et effectuent des mobilités intersectorielles et internationales qui leur permettent d'acquérir des compétences scientifiques de haut niveau et des compétences transférables. L'objectif est d'augmenter leurs perspectives de carrière tout en améliorant l'excellence de la recherche et de la formation doctorale européenne.

Ces projets, d'une durée de 4 ans, permettent le recrutement de 2 à 15 doctorants et peuvent être réalisés selon 3 modalités, en fonction du degré de structuration du partenariat et d'implication du secteur privé :

- **European Training Networks (ETN)** : réseaux de formation doctorale multipartenaires ;
- **European Industrial Doctorates (EID)** : doctorat industriel (« CIFRE » européenne) ;
- **European Joint Doctorates (EJD)** : programme doctoral européen intégré.

Le financement prend la forme de forfaits par mois et par doctorant qui permettent de couvrir l'intégralité du salaire des jeunes chercheurs recrutés (toutes charges comprises) ainsi qu'un forfait pour les activités de recherche et de formation.

L'échéance annuelle de dépôt de propositions est fixée à la mi-janvier. L'appel ITN affiche un taux de réussite d'environ 7%, avec environ 120 réseaux soutenus tous les ans.



L'APPEL RESEARCH AND INNOVATION STAFF EXCHANGE (MSCA-RISE)

visent à soutenir des réseaux internationaux et intersectoriels, par la mise en place d'échanges de personnels de recherche, administratifs et techniques. L'objectif est de développer des projets durables de coopération internationale et de transferts de connaissances de pointe entre États membres de l'UE, pays associés et pays tiers (hors UE).

Ces projets ont une durée de 3 à 4 ans, avec des mobilités par personnel d'une durée de 1 à 12 mois. La taille des consortiums et les budgets correspondants sont très variables : les réseaux RISE comportent entre 5 et 9 partenaires pour des budgets allant de 0,1 à 2,5 M€. Le budget moyen est de 920 000 €, correspondant à 200 mois de mobilité.

L'échéance annuelle de dépôt de propositions est fixée début avril. Le taux de réussite à l'appel RISE est de 25%, avec environ 75 réseaux soutenus tous les ans.



L'APPEL CO-FUNDING OF REGIONAL, NATIONAL AND INTERNATIONAL PROGRAMMES (MSCA-COFUND)

s'adresse aux institutions publiques et privées, finançant des programmes de bourses de recherche ou de formation. Cet outil permet un cofinancement de programmes pluriannuels de recrutement, de mobilité et de formation de chercheurs (maximum 10 M€). Il vise à stimuler l'excellence dans la formation des chercheurs via l'ouverture internationale, intersectorielle et interdisciplinaire et à essaimer le développement des bonnes pratiques au sein de l'Espace Européen de la Recherche (EER) en matière de développement de carrière : transparence des procédures de sélection basées uniquement sur le mérite des candidats ; accès à la formation à tous les stades de la carrière ; soutien à la stratégie de ressources humaines pour les chercheurs - *Human Resources Strategy for Researchers (HRS4R)*, etc.

L'échéance annuelle de dépôt de propositions est fixée fin septembre et présente un taux de réussite de l'ordre de 20%.

EUROPEAN COOPERATION IN SCIENCE AND TECHNOLOGY (COST)

Le **programme COST** ne fait pas partie intégrante d'H2020. C'est un programme de financement de réseaux thématiques de recherche et d'innovation géré par l'association COST, située à Bruxelles, et qui compte aujourd'hui 37 États membres en Europe et un pays dit coopérant (Israël). Le programme compte actuellement plus de 300 réseaux thématiques en activité.

Le programme COST permet la mise en réseau de chercheurs autour d'un sujet de recherche, dans tous les domaines de la science et de la technologie (programme blanc). Ces activités de réseautage sont financées à hauteur d'environ 120 000 € par an, sur une durée de 4 ans. Les propositions de projets sont évaluées à 2 échéances annuelles (printemps/automne). Le taux de réussite est d'environ 10%.

02 Projets de recherche aux frontières de la connaissance



H2020

EUROPEAN RESEARCH COUNCIL (ERC)



L'European Research Council (ERC) - Pilier 1 - finance des projets individuels de recherche aux frontières de la connaissance. Il est ouvert à tous les domaines de la science et de la technologie (programme blanc). Le seul critère de sélection est l'excellence. L'évaluation porte à la fois sur le profil du candidat porteur du projet (excellence de son parcours scientifique et caractère unique de son profil en adéquation avec le projet) et sur le contenu de son projet (aspect novateur et ambitieux, projet en rupture, à risques importants mais dont l'impact scientifique attendu est conséquent). Les bourses ERC offrent des conditions optimales pour conduire des travaux de recherche, en particulier via des moyens très significatifs ainsi qu'une certaine liberté généralement très appréciée. Elles ont un impact très positif en matière de visibilité et de reconnaissance pour les lauréats, leur équipe, unité de recherche et institution d'accueil.

Il existe 3 principales catégories, en fonction de l'expérience du candidat après la thèse :

STARTING GRANT (StG) 2 à 7 ans après la thèse : 1,5 M€ maximum par projet.

CONSOLIDATOR GRANT (CoG) 7 à 12 ans après la thèse : 2 M€ maximum par projet.

ADVANCED GRANT (AdG) évaluation sur les 10 dernières années de carrière : 2,5 M€ maximum par projet.

Ces projets individuels, d'une durée maximale de 5 ans, financent en grande partie des ressources humaines, de l'équipement, des consommables et des frais de missions. Les appels sont ouverts annuellement. Les dates de dépôt sont mi-octobre (StG), début février (CoG) et fin août (AdG). Le taux de réussite moyen est autour de 12%.

Il existe 2 autres types de bourses ERC :

SYNERGY GRANTS (SyG) destinés à des équipes de 2 à 4 chercheurs, aux profils exceptionnels, à tous stades de leur carrière, pour mettre en commun différentes compétences et ressources pour s'attaquer conjointement à des problèmes de recherche ambitieux : 10 M€ maximum pour 6 ans de projet. Le dépôt se fait en novembre. Le taux de réussite à l'appel 2018 était de 9%.

PROOF OF CONCEPT (POC) pour les lauréats déjà bénéficiaires d'une bourse ERC : possibilité de financement supplémentaire de 150 000 € maximum pour 18 mois afin de franchir l'étape entre la recherche et la mise sur le marché des idées développées dans le cadre de leur projet ERC. Le taux de réussite moyen est supérieur à 30%.

TREMPIN-ERC (T-ERC)

L'instrument T-ERC de l'ANR vise à améliorer le succès français aux appels ERC. Il offre un soutien aux candidats des organisations publiques de recherche françaises qui ont présenté des dossiers ERC de très haut niveau mais qui n'ont pas obtenu de financement. Le soutien financier de l'ANR a pour objectif de les aider à améliorer leur proposition afin qu'elle puisse être soumise à nouveau avec de meilleures chances de succès. Les modalités de cet instrument ont régulièrement évolué depuis sa création. En 2019, l'appel T-ERC s'adresse uniquement aux candidats ERC-StG et CoG ayant été classés A à l'issue de la seconde étape de sélection (soutien de 120 000 € pour les StG, sur 24 mois). Les candidats éligibles sont invités à soumettre une proposition à l'ANR via un courriel de l'Agence exécutive de l'ERC.

03 Projets d'infrastructures



H2020

RESEARCH INFRASTRUCTURES (INFRA)

Le programme **Research Infrastructures (INFRA)** - Pilier 1 - a pour objectif de développer des infrastructures de recherche européennes d'excellence pour 2020 et au-delà, de promouvoir leur potentiel d'innovation et leurs ressources humaines, ainsi que de renforcer la politique européenne de recherche et d'innovation.

Les **infrastructures de recherche** sont des installations, des ressources et des services qui sont utilisés par la communauté scientifique pour mener ses recherches et favoriser l'innovation dans leurs domaines. Elles peuvent être utilisées pour d'autres objectifs comme l'éducation ou le service public. Les infrastructures sont de natures diverses : grands instruments scientifiques, ressources cognitives (collections, archives et données scientifiques), infrastructures électroniques et informatiques, ou toute autre infrastructure unique en son genre dont la nature essentielle vise l'excellence dans la recherche et l'innovation. Elles peuvent être mono ou multisites, virtuelles ou distribuées.

Le financement peut s'adresser à la phase préparatoire de construction ou d'exploitation de ces infrastructures. Les thèmes sont prédéfinis par l'UE, dans un dialogue constant avec les États membres (approche *top-down*). Ce programme est intimement lié aux stratégies nationales pour les infrastructures de recherche (Feuille de route nationale en France) ainsi qu'aux grands programmes nationaux d'investissement dans les capacités de recherche (PIA en France).

6 ensembles d'appels distincts sont identifiés selon les objectifs :

INFRADEV : développement de nouvelles infrastructures de recherche de classe mondiale

INFRAEOSC : mise en œuvre du nuage européen pour la science ouverte (*European Open Science Cloud*)

INFRAIA : intégration et ouverture des infrastructures nationales et régionales présentant un intérêt paneuropéen

INFRAEDI : construction de l'infrastructure européenne pour les données (*European Data Infrastructure*)

INFRAINNOV : soutien à l'innovation, au passage de la science ouverte (*Open Science*) à l'innovation ouverte (*Open Innovation*)

INFRA SUPP : coopération internationale et capital humain des infrastructures

Les projets INFRA sont très structurants et nécessitent un **fort soutien institutionnel** (organisme porteur) et **politique** (au niveau régional et national) pour pouvoir émerger et être pérennisés. Une synergie approfondie avec les fonds structurels dans le cadre des stratégies de spécialisation intelligente (S3) est particulièrement encouragée. Une grande attention est également portée à l'intégration et à la mise en valeur économique des infrastructures, à la dimension internationale de leur impact en matière d'attractivité de talents et de partenariats autour de projets d'équipements dans les pays en développement.

04 Projets de recherche et d'innovation à forte dimension industrielle et technologique



Hzozo FUTURE AND EMERGING TECHNOLOGIES (FET)

Le **programme FET** - Pilier 1 - a pour objectif de faire émerger de nouveaux domaines de recherche à haut risque, pluridisciplinaires, susceptibles de déboucher sur des technologies de rupture à moyen et long terme, contribuant à améliorer la compétitivité de l'Europe et à lui assurer une place de leader. Ce programme finance des projets de recherche collaborative interdisciplinaire. Il est mis en œuvre au travers de **3 actions complémentaires**, des plus *bottom-up* (programmes blancs) au plus *top-down* (programme thématique) :

LES APPELS FET-OPEN financent des projets scientifiques à haut risque sans restriction thématique, basés sur des idées nouvelles et fondatrices, en rupture scientifique et technologique. Ces projets, pouvant être exploratoires, se caractérisent par une idée visionnaire associant une haute ambition scientifique avec une implication technologique concrète, permettant l'émergence de nouvelles technologies à plus ou moins long terme.

Les FET-OPEN sont mis en œuvre par des consortiums de taille moyenne (6 à 8 participants). 2 catégories de projets existent : *Research and innovation actions* (RIA) dont le budget est de 3M€ et les *Coordination & support actions* (CSA) dont le budget est de 0,5M€. Environ 40 projets sont financés par an par l'intermédiaire de 2 appels annuels. Le taux de réussite varie entre 7 et 10%.

LES APPELS FET-PROACTIVE visent la constitution de nouvelles communautés de recherche multidisciplinaires autour du développement de technologies émergentes, dans des domaines prometteurs prédéfinis. En moyenne, 8 projets (d'environ 5 M€) sont financés par an. Les taux de réussite sont très variables selon les appels.

LES APPELS FET-FLAGSHIP financent des projets visionnaires, de très grande envergure traitant de grands défis scientifiques et technologiques. Il s'agit de projets de long terme (durée initiale prévue : 10 ans) réunissant d'excellentes équipes de recherche dans diverses disciplines, partageant un objectif fédérateur et une feuille de route de recherche ambitieuse sur la façon d'y parvenir. Il s'agit d'initiatives coordonnées au niveau européen, cofinancées par les États membres, avec un budget total d'environ 1 Md€.

Il n'y a plus d'appel pour H2020. Les projets actuellement en cours ont pour thème :

- Graphene ;
- Human Brain Project ;
- Quantum Technologies.

Un appel a été lancé en 2018 pour définir 1 ou 2 nouveaux FET-Flagships qui démarreront au début du prochain programme-cadre, Horizon Europe. Les 3 grands domaines définis sont :

- ICT and Connected Society ;
- Health and Life Sciences ;
- Energy, Environment and Climate change.

Hzozo LEADERSHIP IN ENABLING AND INDUSTRIAL TECHNOLOGIES (LEIT)

Le **programme LEIT** a pour objectif d'accroître la productivité et la capacité d'innovation de l'Europe vers une économie durable et compétitive. Cela passe par une maîtrise et un déploiement efficace de **6 technologies clés génériques** (*Key Enabling Technologies* – KET), définies comme suit au démarrage d'H2020 : Nanotechnologies ; Microélectronique ; Biotechnologie ; Photonique ; Matériaux avancés ; Systèmes de production avancés.

Le programme LEIT finance des projets de recherche et d'innovation collaboratifs, pluridisciplinaires, associant une ou plusieurs KET, combinés à des cycles d'innovation rapides, des investissements importants et des emplois hautement qualifiés pour renforcer la compétitivité des entreprises européennes et répondre aux défis sociétaux. Il est donc attendu une implication au plus haut niveau des entreprises (PME en particulier) pour optimiser l'impact des projets.

Les modalités des appels sont très variées : projets de petite (2 à 4 M€) ou grande taille (5 à 25 M€) ; durées de 3 à 5 ans ; taux de réussite très variables d'un appel à l'autre. Il existe 3 catégories de projets : *Research and innovation actions* (RIA) ; *Innovation actions* (IA) ; *Coordination & support actions* (CSA).

3 programmes de travail sont mis en place, avec une grande diversité d'appels à projets, organisés par sous-programmes :

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (ITC)

en moyenne une vingtaine d'appels à projets et plus de 150 projets financés par an, sur des thématiques variées : Photonique ; Robotique ; *Big data* ; 5G ; *Cloud computing* ; Calcul de Haute performance ; Cybersécurité ; *Next Generation Internet* (e.g. *Internet of Things*) ; *Artificial Intelligence*.

ESPACE (SPACE)

en moyenne 12 appels à projets et 30 projets financés par an, organisés en 3 sous-programmes : Observation de la Terre ; Espace, business, entrepreneuriat et éducation ; Technologies spatiales, science et exploration.

NANOTECHNOLOGIES MATÉRIAUX BIOTECHNOLOGIES & PRODUCTION (NMBP)

en moyenne 20 appels à projets et 40 projets financés par an.

Hzozo PUBLIC-PRIVATE PARTNERSHIPS (PPP)

Les **Partenariats Public-Privé** permettent de définir et de mettre en œuvre des feuilles de routes technologiques communes entre secteurs privé et public, dans des domaines considérés comme essentiels pour une croissance économique durable et des créations d'emplois hautement qualifiés en Europe. Dans le cadre d'Horizon 2020, il existe 2 types de PPP, identiques sur le fond mais différents dans leur organisation.

LES JOINT TECHNOLOGY INITIATIVES (JTI)

sont cofinancées par l'Union européenne et par les acteurs industriels clés de certains secteurs. Elles définissent des appels à projets collaboratifs dont l'objectif est d'associer les forces de recherche publiques et privées pour faire progresser plus rapidement les technologies considérées stratégiques pour l'économie et la société européenne.

Il existe actuellement 7 JTI, chacune d'entre elles proposant ses propres appels, selon des calendriers et des modalités distinctes : Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen (ECSEL) ; Bio-industries (BBI) ; Médecines innovantes (IMI2) ; Ciel propre ; Ciel unique européen (SESAR) ; Piles à combustibles et hydrogène ; Secteur ferroviaire (SHIFT2RAIL).

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ CONTRACTUELS (cPPP)

visent à mobiliser durablement le secteur privé via sa contribution directe à la préparation des programmes de travail du programme-cadre. Les appels à projets définis dans ce cadre font donc partie intégrante des programmes de travail H2020 (Pilier 2 et 3). Les cPPP sont au nombre de 10 : Usine pour le Futur (FoF) ; Bâtiments à énergie efficace (EeB) ; Initiative européenne de véhicules verts (EGVI) ; Procédés industriels durables (SPIRE) ; Robotique ; Photonique ; 5G ; Cybersecrurité ; Calcul haute performance (HPC) ; *Big Data*.



SOCIETAL CHALLENGES (SC)

Les projets financés par le Pilier 3 d'Horizon 2020 visent à résoudre des problèmes de société majeurs. L'approche scientifique se veut résolument transversale et pluridisciplinaire. Les projets sont ainsi menés par des consortiums composés d'acteurs issus de tous les secteurs d'activité (organismes de recherche publique, entreprises, acteurs de la société civile, etc.) et de domaines d'expertise variés.

Ce programme s'articule autour de 7 défis prioritaires pour lesquels l'investissement ciblé en recherche et innovation doit se traduire par un impact positif pour le citoyen européen.

La programmation stratégique est pluriannuelle, avec des appels à projets publiés tous les 2 ans et organisés par sous-programmes.

DÉFI 1 - SANTÉ

(Environ 35 appels et 140 projets financés par an)

- *Better Health and care, economic growth and sustainable health systems*
- *Digital transformation in Health and Care*
- *Trusted digital solutions and cybersecurity in Health and Care*

DÉFI 2 - BIOÉCONOMIE

(Environ 25 appels et 90 projets financés par an)

- *Rural Renaissance*
- *Sustainable Food Security*
- *Blue Growth*

DÉFI 3 - ÉNERGIE

(Environ 35 appels et 250 projets financés par an)

- *Smart and clean energy for consumers*
- *Smart citizens-centred energy system*
- *Smart cities and communities*
- *Global leadership in renewables*
- *Energy efficiency*
- *Enabling near zero CO2 emissions*

DÉFI 4 - TRANSPORTS

(Environ 25 appels et 280 projets financés par an)

- *Mobility for Growth*
- *Green Vehicles*
- *Automated Road Transport*

Selon les appels, il existe des possibilités pour des projets de nature, de taille, de budget et de durée très variables. Il existe 3 catégories de projets : *Research and innovation actions* (RIA) ; *Innovation actions* (IA) ; *Coordination & support actions* (CSA). Les financements vont de un à plusieurs dizaines de millions d'euros sur des périodes de 3 à 5 ans. Les taux de réussite sont très variables d'un appel à l'autre.

DÉFI 5 - CHANGEMENT CLIMATIQUE ET RESSOURCES

(Environ 15 appels et 130 projets financés par an)

- *Building a low-carbon, climate resilient future: climate action in support of the Paris Agreement*
- *Greening the economy in line with the Sustainable Development Goals*

DÉFI 6 - SOCIÉTÉS INCLUSIVES

(Environ 16 appels et 70 projets financés par an)

- *Migration and the Refugee Crisis*
- *Socioeconomic and Cultural Transformations of the Fourth Industrial Revolution*
- *Governance For the Future*

DÉFI 7 - SÉCURITÉ

(Environ 10 appels et 70 projets financés par an)

- *Protecting the infrastructure of Europe and the people in the European smart cities*
- *Security*
- *Digital Security*

SCIENCE WITH AND FOR SOCIETY (SWAFS)

Les progrès rapides de la recherche scientifique et de l'innovation ont conduit à l'augmentation de questions éthiques, juridiques et sociales importantes qui influent sur la relation entre science et société. Le programme SWAFS (Science avec et pour la société) vise à contribuer **au rapprochement entre science et société**. Cela passe par un dialogue fructueux, riche et une coopération active entre les différents acteurs, devant conduire à une science plus responsable et permettre l'élaboration de politiques plus pertinentes pour les citoyens.

Le programme SWAFS - programme transversal d'H2020 - compte une dizaine d'appels par an, pour une vingtaine de projets financés.

INITIATIVES INTERGOUVERNEMENTALES

Sur une base volontaire et en complément de l'action communautaire, les États membres (directement via leurs Ministères ou via des agences et/ou des collectivités locales) mènent des initiatives intergouvernementales de coordination de leurs investissements en matière de recherche dans des domaines cibles (partenariats public-public).

LES ACTIONS ERA-NET

Environ 25 appels à projets sont ouverts tous les ans dans quasiment tous les domaines. Les appels auxquels la France participe sont tous relayés sur le site de l'ANR. Exemples d'ERA-NET en cours : santé (HDHL-INTIMIC, EuroNanoMed3, JPND, ERA PerMed, ERA-CVD), énergie (Solar2, ERA-GAS, ACT), environnement (BiodivERsA3, ForestValue, PRIMA), TIC (CHIST-ERA, QuantERA), sciences de la mer (BlueBio, MarTERA), Patrimoine (Heritage Plus), SHS (HERA, GenderNet Plus).

LES INITIATIVES ARTICLE 185

La France participe aux 5 actions en cours : AAL 2 (solutions digitales pour le bien vieillir) ; EDCTP 2 (essais cliniques UE/Pays en développement) ; Eurostars 2 (innovation dans les PME) ; EMPIR (météorologie) ; PRIMA (coopération avec les pays méditerranéens).

LES INITIATIVES DE PROGRAMMATION CONJOINTE (JPI)

La France est membre des 10 JPI en cours. Les appels à projets sont publiés sur le site de chacune des JPI : **FACCE** (agriculture, sécurité alimentaire et changement climatique) ; **HDHL** (régime alimentaire pour une vie saine) ; **JPND** (maladies neurodégénératives dont maladie d'Alzheimer) ; **AMR** (résistance antimicrobienne) ; **More Years Better Lives** (vieillesse en bonne santé) ; **Climate** (développement coordonné des connaissances sur le climat) ; **Oceans** (mers et océans sains et productifs) ; **Urban Europe** (transitions urbaines) ; **Cultural Heritage** (préservation de l'héritage culturel sous toutes les formes) ; **Water** (gestion durable de l'eau pour une économie durable en Europe et ailleurs dans le monde).

Projets collaboratifs de recherche et d'innovation



AUTRES PROGRAMMES-CADRES EUROPÉENS

Les Directions Générales (DG) de la Commission européenne, notamment via leurs agences exécutives, peuvent offrir, à travers leurs propres politiques, des opportunités pour des projets de recherche pour relever les défis sociétaux majeurs, notamment dans les domaines suivants :

- **Environnement, développement durable et climat : le programme LIFE, géré par la DG ENVI**, permet de cofinancer, en moyenne à hauteur de 60% des coûts éligibles, des projets de différents types. Il est divisé en 2 sous-programmes : Environnement (1,2 Md€ pour 2018-2020) et Actions pour le climat (413 M€ pour 2018-2020), eux-mêmes divisés en domaines prioritaires. Les appels LIFE sont annuels et publiés au printemps.
- **Données spatiales : les appels de l'European Space Agency (ESA)** financent des projets de recherche portés par une entité européenne avec un consortium européen (financement en cascade). Attention les conditions (pays éligibles, durée, thématique, financement, etc.) varient pour chaque appel.
- **Culture et médias : le programme Europe Creative, géré par l'Education, Audiovisual and Culture Executive Agency (EACEA)**, cofinance des projets collaboratifs de différents types (coopération, formation, développement, plateforme, etc.) répartis en 3 volets : Culture, Media et Trans-sectoriel.
- **Coopération internationale : la DG DEVCO-EuropeAid** lance des appels thématiques et géographiques pour cofinancer des projets collaboratifs qui répondent à la politique de développement de l'UE.
- **Emploi et innovation sociale : la Executive Agency for Small and Medium-sized Enterprises (EASME)** gère 4 programmes de financement dont les appels sont lancés via Horizon 2020 pour des projets de coopération avec les acteurs socio-économiques des petites et moyennes entreprises.
- **Santé publique et protection du consommateur et de la sécurité alimentaire : la Consumers, Health, Agriculture and Food Executive Agency (CHAFEA)** lance des appels à projets dans les domaines de la santé publique/promotion de la santé/protection des citoyens (*3rd EU Health programme*), de la sécurité/l'information du consommateur (*Consumer programme*), la promotion des produits agricoles et la formation dans les domaines de la santé animale/de la législation alimentaire/de la santé des animaux et de plantes (*Better Training for Safer Food*).
- **Justice et droits : la DG JUST** lance des appels sur les thématiques de coopération judiciaire et formation judiciaire, accès à la justice (*Justice programme*) et droits, égalité et citoyenneté (*Rights, Equality and Citizenship Programme*).

FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (FEDER) INTERREG

Financé par le FEDER, le **programme INTERREG** vise à promouvoir la **coopération entre les régions européennes** et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement. Il peut permettre de cofinancer des projets de recherche et/ou de formation. L'actuel programme INTERREG V couvre la période 2014-2020. Les appels à projets (lancés en 2015) sont administrés par les autorités de gestion de chacun des instruments. Les 4 instruments sur lesquels les acteurs bretons sont éligibles sont : INTERREG EUROPE, INTERREG Espace Atlantique, INTERREG Europe du Nord-Ouest, INTERREG France Manche Angleterre.

Projets de formation



E+ KEY ACTION 2 - ERASMUS +

Les instruments de l'**Action Clé 2** du programme **Erasmus +** permettent de soutenir des projets de coopération internationale en matière d'enseignement supérieur et de formation.

Chaque partenariat fait l'objet d'un appel à projets annuel (avec des échéances au 1^{er} trimestre de l'année civile). Les activités peuvent prendre des formes variées et sont cofinancées sur la base de : mobilités, productions intellectuelles (*i.e.* valorisation du temps de personnel, dédié à la production de ces ressources), actions de dissémination, frais de réunion, essentiellement.

STRATEGIC PARTNERSHIPS

Les partenariats stratégiques soutiennent la mise en place, le développement ou le transfert de **pratiques innovantes** en s'appuyant sur des coopérations entre acteurs de l'éducation et de la formation, de la société civile, ou issus des secteurs socio-économiques (au moins 3 organisations de 3 pays participant au programme Erasmus +) dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement et de soutenir la modernisation institutionnelle, l'innovation sociale et l'esprit d'entreprise.

Ces projets durent 2 ou 3 ans, avec un budget maximum de 150 000 € par an. La gestion des partenariats stratégiques est décentralisée au niveau des agences nationales Erasmus +.

CAPACITY BUILDING

Les projets de développement des capacités ont pour objectif de renforcer la **coopération** de l'UE avec les pays tiers afin de soutenir la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur, avec 4 grandes priorités : le renforcement des *curricula*, l'amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation, l'amélioration de la gestion des établissements d'enseignement supérieur, le développement du secteur de l'enseignement supérieur en lien avec la société.

2 types de projets peuvent être financés :

- **les projets conjoints** (sur les programmes, la modernisation des établissements d'enseignement, leur rôle dans la société et les liens avec le marché du travail) ;
- **les mesures structurelles** (pour le développement stratégique et la réforme structurelle des systèmes d'enseignement supérieur).

Les projets de *Capacity Building* doivent dans tous les cas répondre à des priorités nationales ou régionales.

Ces projets collaboratifs (au moins 3 établissements de 3 pays européens participant au programme Erasmus + et 2 établissements minimum par pays tiers), d'une durée de 2 à 3 ans, sont financés jusqu'à 1 M€ avec un complément possible de 500 000 € maximum pour le financement de la mobilité.

KNOWLEDGE & SECTOR SKILLS ALLIANCES

Les alliances soutiennent des partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur et de formation et les entreprises. Ce rapprochement avec le **secteur privé** doit permettre de moderniser les établissements et les filières en générant plus d'innovation, de créativité et en adaptant les qualifications aux évolutions de l'emploi.

Les alliances sont des projets collaboratifs de grande envergure (au moins 6 organisations de 3 pays participant au programme Erasmus + dont 2 entreprises et 2 établissements d'enseignement supérieur et/ou de formation) nécessitant une forte implication du secteur privé.

2 types d'alliance existent :

- **les alliances de la connaissance** pour les établissements d'enseignement supérieur (24 ou 36 mois ; 700 000 € maximum pour un projet de 24 mois ; 1 M€ maximum pour un projet de 36 mois) ;
- **les alliances sectorielles** pour les établissements de formation professionnelle (24 ou 48 mois ; avec un budget maximum de 4 M€ pour 4 ans).

Autres financements des collaborations européennes et internationales



E+ ERASMUS MUNDUS - JOINT MASTER DEGREE (EM-JMD)

Les **Masters communs** - Action clé 1 - sont des formations d'excellence au niveau Master qui offrent des bourses aux meilleurs étudiants du monde au sein de programmes d'études intégrés et internationaux dans toutes les disciplines.

Les Masters communs mis en œuvre par des établissements d'au moins 3 pays européens participant au programme Erasmus +, avec une participation possible de pays tiers. Le cofinancement européen de 2 à 3 M€ est attribué pour 4 à 5 ans. Il permet de financer des bourses pour les étudiants internationaux ainsi qu'une partie des frais liés aux enseignements et au fonctionnement. Les cursus doivent obligatoirement impliquer des mobilités entre les établissements du consortium et déboucher sur l'octroi d'un diplôme conjoint ou au minimum double.

E+ ACTIVITÉS JEAN MONNET

Les **activités Jean Monnet** visent à promouvoir l'excellence dans l'enseignement et la recherche sur l'Union européenne dans le monde. Elles encouragent les liens entre le monde académique et les décideurs politiques afin de renforcer la gouvernance des politiques européennes.

Elles s'articulent autour de divers types de financement pour renforcer l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes et le débat politique avec le monde universitaire :

- **Les modules, chaires et centres d'excellence** : soutien à l'enseignement et la recherche dans le domaine des études européennes (max. 100 000 €) ;
- **Les réseaux** : coopération et recherche entre les acteurs de l'enseignement supérieur (3 partenaires minimum ; max. 300 000 €) ;
- **Les projets** : développement de nouvelles méthodologies, de programmes joints, de nouvelles réflexions... (12 à 24 mois ; max. 60 000 €) ;
- **Le soutien aux associations** d'envergure au moins nationale et ayant comme objectif de contribuer à l'étude du processus d'intégration européenne (max. 50 000 €).

E+ ACTION SPORT



Ce programme met l'accent sur le sport de masse et vise à promouvoir les partenariats collaboratifs qui protègent l'intégrité du sport, la bonne gouvernance dans le sport, la double carrière des athlètes, l'inclusion par le sport et son rapport à la santé. Axés sur la production d'idées innovantes, les projets financés par ce programme doivent favoriser la mise en place de réseaux européens et regrouper au moins 5 organisations issues de 5 pays membres du programme. Ils ont une durée de 2 ou 3 ans, avec un budget maximum de 400 000 €.



FONDS STRUCTURELS EUROPEENS

Le **Fonds Social Européen (FSE)** est le principal FESI qui peut être sollicité pour cofinancer des projets dans les domaines de l'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie. Le **FEDER**, notamment dans le cadre des programmes **INTERREG** et **des projets de développement territorial** qu'il finance, peut également être mobilisé pour des activités de formation.

Il existe au niveau **européen, national et régional** de multiples opportunités de financement qui permettent de développer des collaborations internationales et de les entretenir.

..... **LES ORGANISMES DE RECHERCHE** ont créé divers outils dédiés au développement et à la structuration de collaborations internationales. Tous les organismes de recherche publique ont créé leurs propres outils. Les plus connus sont naturellement ceux du **Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS)** : Projets internationaux de coopération scientifique (PICS) ; Projets de recherche conjoints (PRC) ; Laboratoires internationaux associés (LIA) ; *International research networks (IRN)* ; Unités mixtes internationales (UMI).

..... **L'AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE (ANR)** a mis en place l'appel spécifique **Montage de réseaux scientifiques européens ou internationaux (MRSEI)** dans l'optique de renforcer le leadership scientifique français sur la scène internationale. Le MRSEI soutient la construction de réseaux scientifiques de haut niveau sur des sujets d'importance stratégique, en préfiguration d'une candidature à un appel à projets européens et/ou internationaux coordonnée par une institution française. L'aide peut aller jusqu'à 30 000 € sur 24 mois.

..... **LA RÉGION BRETAGNE** propose, via son dispositif **Boost'Europe**, un soutien financier aux porteurs de projets européens et/ou internationaux de recherche, d'innovation et/ou de formation. Le dispositif se décline en 3 volets : **Boost'ERC** (jusqu'à 20 000 €, pour les candidats H2020-ERC), **Boost'Partenariat** (jusqu'à 10 000 € - pour les candidats aux autres appels européens), **Boost'Mobilité** (1000 € - pour les porteurs qui amorcent de nouveaux projets). Sont éligibles les activités de développement de projet et de montage de proposition réalisées sur une période maximale 12 mois.

..... **CAMPUS FRANCE**, l'agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale coordonne les **Partenariats Hubert Curien (PHC)** qui ont pour objectif de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre 2 communautés scientifiques, une française et une étrangère. Les soutiens alloués sont de l'ordre de 5000 € (variable selon les programmes) sur 12 à 24 mois et financent surtout de la mobilité. Les appels à projets sont propres à chaque pays. Ils sont consultables sur le site de Campus France.

E+



LES MOBILITÉS INDIVIDUELLES ERASMUS + Action clé 1

permettent aux personnels des établissements d'enseignement supérieur, en accord avec la stratégie d'internationalisation de leur établissement d'origine, de découvrir des universités partenaires, de renforcer les liens avec celles-ci et de concevoir des accords de coopération. Il existe 2 types de mobilités : **enseignement** (réservées aux enseignants) et **formation** (accessibles à tous les personnels, enseignants, administratifs et techniques). La durée réglementaire des mobilités est de 2 jours à 2 mois. Les personnes intéressées doivent se rapprocher des services en charge des affaires internationales de leur établissement.

RESSOURCES POUR S'INFORMER SUR LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET APPELS À PROJETS

L'ensemble des appels à projets et appels d'offres lancés par la Commission européenne, toutes directions générales et agences exécutives confondues, est désormais consultable sur un site unique qui va progressivement remplacer les portails existants : **le portail des financements et des marchés - Funding & tender opportunities, Single Electronic Data Interchange Area (SEDIA)** : ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal

Horizon 2020

- ec.europa.eu/research/participants/portal/desktop/en/home.html - le portail du participant à Horizon 2020 : ensemble des appels à projets, documentation, statistiques
- cordis.europa.eu - le portail d'information sur la R&I en Europe : actualités, base des projets financés par le programme-cadre depuis sa création
- www.horizon2020.gouv.fr - le portail français d'Horizon 2020 : actualités H2020 en France, informations pratiques, contacts utiles

Erasmus +

- eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding_en - les pages de l'UE dédiées à Erasmus +
- www.agence-erasmus.fr - le site de l'Agence Erasmus + France
- www.erasmusplus.fr/penelope - la plateforme d'accompagnement des porteurs de projets Erasmus +
- ec.europa.eu/education/participants/portal/desktop/en/home.html - le portail du participant à Erasmus +

Appels nationaux à dimension européenne et/ou internationale

- www.agence-nationale-recherche.fr/missions-et-organisation/europe-international - présentation de la politique "Europe et international" de l'ANR et des initiatives intergouvernementales dans lesquelles la France est impliquée
- www.campusfrance.org/fr/phc - liste des Partenariats Hubert Curien

Les fonds européens en Bretagne

- www.europe.bzh/jcms/prod_408989/fr/les-financements-europeens-en-bretagne

Des évolutions, pas de révolution !

Recherche et Innovation : Horizon Europe

Le futur programme-cadre pour la période 2021-2027, baptisé Horizon Europe, est actuellement en cours d'élaboration. Son budget pourrait atteindre 100 Md€. Il poursuivra le soutien à la recherche et l'innovation dans l'optique de renforcer la compétitivité industrielle européenne tout en contribuant aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Le programme restera structuré en 3 piliers mais leur nature devrait évoluer :

- **Pilier 1 : Science Ouverte** - Renforcement et développement de l'excellence scientifique. Ce pilier est dans la continuité du pilier 1 d'H2020, avec le maintien des programmes phares : Actions Marie Skłodowska Curie (MSCA), Bourses ERC et Infrastructures de recherche.
- **Pilier 2 : Problématiques mondiales et compétitivité industrielle** - Promotion des technologies clés et de solutions scientifiques aux défis sociétaux majeurs. Ce pilier fusionnera les piliers 2 et 3 d'H2020 et s'articulera autour de 5 clusters : Santé ; Sociétés inclusives et sûres ; Numérique et industrie ; Climat, Énergie et mobilité ; Alimentation et ressources naturelles.
- **Pilier 3 : Innovation Ouverte** - Stimulation de percées créatrices de marchés et d'écosystèmes propices à l'innovation. Ce pilier comprendra 3 sous-ensembles : le Conseil européen de l'innovation – EIC (soutien aux innovations ayant un potentiel révolutionnaire) ; les Ecosystèmes européens de l'innovation (renforcement des synergies entre acteurs régionaux, nationaux et européens) ; l'Institut européen d'innovation et de technologie - EIT (soutien aux acteurs clés de domaines donnés, réunis au sein de communautés constituées).

Dans le cadre d'Horizon Europe seront également poursuivis les programmes connexes (Euratom, JRC, etc.) ainsi que les partenariats public-privé (JTI, PPP) et les partenariats public-public (JPI, ERANET).

Éducation et Formation tout au long de la vie : futur programme Erasmus

Le programme Erasmus + sera maintenu dans une forme similaire avec ses trois actions clés : la mobilité, la coopération et le soutien à la réforme des politiques. Les actions de renforcement des capacités et la coopération avec les pays tiers seront également maintenues. Le budget qui pourrait atteindre 30 Md€ devrait notamment permettre un triplement des mobilités individuelles sur l'ensemble de la période 2021-2028 (de 4 à 12 millions de personnes).

Développement territorial et politique de cohésion : le futur des Fonds Européens Structurels et d'Investissement (FESI)

La politique de cohésion - 374 Md€ programmés - continuera à concerner toutes les régions européennes. La répartition des fonds se fera principalement selon le PIB par habitant mais aussi d'autres facteurs (chômage des jeunes, changement climatique, accueil de populations migrantes, etc.). Dans les régions les plus développées, 85% des FESI seront consacrés aux 2 premiers objectifs prioritaires de cette politique : une Europe plus intelligente (innovation, numérisation, transformation économique, soutien aux PME) et une Europe plus verte et à zéro émission de carbone (transition énergétique, énergies renouvelables, lutte contre le changement climatique).

La **Plateforme projets européens (2PE) - Bretagne** est un dispositif au service de l'ouverture européenne de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Bretagne.

Au service des (enseignants-)chercheurs du territoire régional et de leurs projets, l'équipe de la 2PE travaille en grande proximité avec les unités de recherche et les composantes et en étroite relation avec les services de leurs différentes tutelles via des référents. Elle adapte ainsi ses services à chacun des acteurs de l'ESRI du territoire.



Retrouvez la liste de nos référents, partenaires et membres sur notre site internet.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

*Avec le Fonds européen
de développement régional*



contact@2pe-bretagne.eu

+33 (0)2 23 23 36 10

2pe-bretagne.eu